Année universitaire 2020-2021

UFR : DROIT

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES (MCC)

Fait le,

Intitulé diplôme : **MASTER DROIT DES LIBERTES** — Code VDI : ABMDLI1 -136

Intitulé Etape : **M2 DL - HISTOIRE, THÉORIE ET PRATIQUE DES DROITS DE L'HOMME** — Code VET : ABM2LI - 161

Mention : **DROIT DES LIBERTES**

Spécialité :

Parcours : **HISTOIRE, THÉORIE ET PRATIQUE DES DROITS DE L'HOMME**

☑ Formation Initiale ☐ Formation Convention

☑ Formation Continue ☐ F Alternance Contrat Prof.

☐ Formation EAD ☐ F Altern, Apprentissage

Unités d'enseignement et matières	Typ. UE	Nb heures CM	TD	TP	ECTS	Coef	Coef	Contrôle des Connaissances — Première session CC /20	%	Exam Final	%	Deuxième session CC /20	%	Exam Final	%
Semestre 3					30										
Unité 1 - Fondements des droits et libertés	O				15	15									
Histoire de la garantie des droits et libertés		24					6	E/O	50%	E/O	50%				
Fondements philosophiques des droits de l'homme		24					6	E/O	50%	E/O	50%				
Théorie générale des droits fondamentaux		12					3			E/O	100%				
Unité 2 - Perspectives internationales et comparatiste de protection des droits et libertés	O				8	8									
Soft law ou European Law Moot Court		12					2			E/O	100%				
Droit comparé des droits fondamentaux		12					3	E/O	100%						
Droit onusien des droits de l'homme		12					3	E/O	100%						
Unité 3 - Professionnalisation	O				7	7									
Méthodologie, projet professionnel et anglais appliqué		30					3	E/O	100%						
Montage et gestion de projet							3								
Conférences d'actualité et séminaire d'intervenants extérieurs		12					1	E/O	100%						
Bonification	F														
Tot.		126													

Commentaires facultatifs

En cas de situation contrainte par la covid 19, les épreuves en présentiel seront transformées en épreuves à distance.

Version dans l'accréditation N° : 3

Responsable Formation : Martial Mathieu et Serge Slama

Responsable de l'année : Amélie Imbert

Approuvé par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire du : 22/09/2020

Année universitaire 2020-2021

UFR : DROIT

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES (MCC)

Fait le,

Intitulé diplôme : **MASTER DROIT DES LIBERTES** — Code VDI : ABMDLI1 -136

Intitulé Etape : **M2 DL - HISTOIRE, THÉORIE ET PRATIQUE DES DROITS DE L'HOMME** — Code VET : ABM2LI - 161

Mention : **DROIT DES LIBERTES**

Spécialité :

Parcours : **HISTOIRE, THÉORIE ET PRATIQUE DES DROITS DE L'HOMME**

☑ Formation Initiale ☐ Formation Convention
☑ Formation Continue ☐ F Alternance Contrat Prof.
☐ Formation EAD ☐ F Altern, Apprentissage

Unités d'enseignement et matières	Typ. UE	Nb heures CM	TD	TP	ECTS	Coef	Coef	Contrôle des Connaissances — Première session CC /20	%	Exam Final	%	Deuxième session CC /20	%	Exam Final	%
Semestre 4					30	15									
Unité 1 - Droits civils et politiques	O				6	6									
Droit pénal et garantie des droits		24					4	E/O	50%	E/O	50%				
La garantie des droits en Europe		12					2			E/O	100%				
Unité 2 - Droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux	O				6	6									
Droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux		24					4	E/O	50%	E/O	50%				
Diversité culturelle et droits de l'homme		12					2	E/O	100%						
Unité 3 - Droit des étrangers	O				6	6									
Histoire du droit des étrangers		12					2			E/O	100%				
Mécanismes procéduraux de protection des étrangers		12					2	E/O	100%						
Séminaire pratique		12					2	E/O	100%						
Unité 4 - Professionnalisation	O				12	12									
Grand oral	O						3			O	100%				
Conférences	O	12								O	100%				
Anglais de spécialité	O	12					1	E/O	100%						
Option Mémoire	X1														
Stage							2			E	100%				
Mémoire							6			E	100%				
Option Stage	X1														
Stage							6			E	100%				
Mémoire							2			E	100%				
Bonification															
Tot.		132													

Commentaires facultatifs

En cas de situation contrainte par la covid 19, les épreuves en présentiel seront transformées en épreuves à distance.

Version dans l'accréditation N° : 3

Responsable Formation : Martial Mathieu et Serge Slama

Responsable de l'année : Amélie Imbert

Approuvé par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire du : 22/09/2020